

# À la défense de la chapelle des Franciscaines

**Louise Lemieux**

lemieux@lesoleil.com

Le besoin de logements pour personnes âgées en Haute-Ville est là, admet l'architecte Anne Guérette, présidente de la coalition Héritage Québec. Mais doit-on pour cela détruire la chapelle des Franciscaines? Non, répond fermement M<sup>me</sup> Guérette.

M<sup>me</sup> Guérette et les membres de la coalition, pancartes en main, sensibilisent le public depuis hier midi et jusqu'à samedi à l'imminence de la démolition prévue de la chapelle et du monastère des Franciscaines, situés sur la Grande Allée et les rues Turnbull et Clairefontaine.

L'architecte propose une solution de rechange. Plutôt que de construire deux tours de sept étages, l'une sur le site, pourquoi ne pas construire une seule tour de 14 étages et recycler la chapelle?

« Une tour de 14 étages, un peu en retrait de la Grande Allée, ne serait pas une nuisance puisque d'un côté, il y a le Claridge, de l'autre la Banque de Montréal, deux édifices en hauteur. Avec une seule tour plus haute, le promoteur aurait autant de logements, la ville percevrait autant

de taxes, et les citoyens conserveraient leur patrimoine », dit M<sup>me</sup> Guérette.

L'immense bâtiment, converti en résidence pour personnes âgées depuis une dizaine d'années, est vide depuis plusieurs mois, depuis la vente, en mars 2005, à l'homme d'affaires Michel Cadrin. Prix de vente: 3,75 millions \$. Le site est maintenant évalué à 4,6 millions \$.

## Héritage Québec propose de recycler le bâtiment au lieu de le détruire

« La solution de 14 étages proposée par la coalition n'est pas possible dans la réglementation actuelle », répond Jean-Yves Montminy, l'architecte engagé par Michel Cadrin pour élaborer le projet du Domaine Grande Allée.

« Nous proposons un bâtiment articulé en T, intégré au tissu urbain environnant, poursuit l'architecte. Le monastère sera conservé et restauré parce qu'il a une mémoire urbaine et culturelle. La chapelle, par contre, n'est pas un bâtiment classé, c'est même un bâtiment inache-

vé, bourré d'amiante. Son seul intérêt historique réside dans les ornements en plâtre à l'intérieur et qui sont dégradés à cause de l'infiltration d'eau », explique M. Montminy.

Le projet de M. Montminy vient d'être accepté par le comité d'urbanisme de la Ville de Québec, après deux ans et demi de discussions. « Après tout ce temps, mon client veut rentabiliser son domaine », souligne Jean-Yves Montminy.

## CONSULTATION PUBLIQUE

Pour ce projet de la Grande Allée, comme pour les autres où la démolition de patrimoine religieux est envisagée, la coalition Héritage Québec estime que le public devrait être consulté. Pour la construction d'édifices sur des sites patrimoniaux, des concours d'architectes devraient être organisés, afin de toujours avoir le meilleur projet.

Tout près de la chapelle des Franciscaines se trouve l'église Saint-Dominique et son monastère, dont une partie sera détruite et reconstruite par le Musée national des beaux-arts. « Les Québécois financeront 75 % de ce projet. Pourrait-on au moins à cause de ça participer aux discussions? » s'interroge M<sup>me</sup> Guérette.



Pourquoi démolir une chapelle historique quand d'autres solutions sont possibles? se demande la présidente et fondatrice de la coalition Héritage Québec, Anne Guérette. — PHOTO LE SOLEIL PATRICE LAROCHE